

Registre des Délibérations

Procès-verbal n° 2020/02

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 30
- procurations : 0

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Séance du
29 mai 2020

L'an deux mille vingt le 29 avril à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 22 avril 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE (ARRIVE A 18H51), MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME KATY COLDER, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR, M. NICOLAS COSTES

Etait absent excusé ayant donné procuration :

Etait absent excusé : MME MICHELE CHAVE, MME ELISABETH ATTELAN, MME CLAUDE RIERA

M. YVAN NAVARRO a été élu secrétaire.

Ordre du Jour

Désignation d'un secrétaire de séance

1- Information du Maire

2- Administration générale

2-1 Réunion du conseil municipal à distance

3- Gestion de la crise sanitaire covid-19

4- Questions diverses

1- Information du Maire

Monsieur Le Maire

Conformément à l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, le Maire peut décider que la réunion du Conseil Municipal se tienne par visioconférence ou à défaut par audioconférence.

Les modalités techniques mises en place pour cette réunion ont été les suivantes :

- Utilisation de l'application de téléconférence JITSJ,
- Du vendredi 24 au lundi 27 avril, réunions de test avec les membres du conseil municipal,
- Mercredi 29 avril à 17h40 : un agent de l'administration a envoyé l'invitation par courriel à l'ensemble des élus du conseil municipal, ce courriel a permis à chaque élu de rejoindre la séance via leur ordinateur ou leur smartphone.

La publicité de cette séance du Conseil Municipal a été assurée selon les moyens habituels.

2- Administration générale

2-1 Réunion du conseil municipal à distance

Vu l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19,

Vu la convocation du 22 avril 2020 pour la présente réunion du conseil municipal précisant la technologie retenue pour l'organisation de cette réunion,

Considérant que pendant la période d'urgence sanitaire, l'article 6 de l'ordonnance susvisée permet d'organiser à distance les réunions du conseil municipal,

- La technologie retenue pour l'organisation de la réunion est celle de l'audioconférence ou de la vidéoconférence. L'outil utilisé est le suivant : JITSI,
- L'identification des participants se fera par appel nominatif, les participants (audio) attesteront sur l'honneur de leur identité,
- La demande de prise de parole se fera par l'utilisation de l'option « levé de doigt » de l'application JITSI,
- Le vote des délibérations interviendra par vote au scrutin public selon le procédé habituel : qui vote contre ? Qui s'abstient ?
- Afin d'assurer le caractère public des réunions, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique la page Facebook « <https://fr-fr.facebook.com/villedelunion> »

L'enregistrement de la séance se fera via le flux Facebook. Les échanges seront retranscrits au procès-verbal qui sera adopté par un conseil municipal ultérieur et conservés selon les modalités fixées par les archives départementales.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'approuver la tenue des réunions à distance.

3- Gestion de la crise sanitaire covid-19

Monsieur le Maire

Avant de céder la parole aux différents intervenants, je voudrais remercier l'ensemble des intervenants, les dizaines de bénévoles, l'ensemble des élus qui se sont impliqués dans cette période extrêmement difficile et atypique. Je remercie tous les agents municipaux qui se sont mobilisés de manière exemplaire pour répondre aux attentes, en termes d'exigence, que pouvait avoir la préfecture vis-à-vis du fonctionnement d'une municipalité mais également face à l'exigence des citoyens qui ont eu besoin, pour une part d'entre eux, de soutien et d'information.

Nous avons su répondre à ces attentes avec l'ensemble des acteurs cités. Je remercie également les services de la préfecture extrêmement présents à nos côtés, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, la mairie de St Jean avec qui nous avons beaucoup travaillé.

Je remercie les commerçants des marchés avec qui nous avons eu des échanges multiples, les professionnels de santé avec qui des liens très étroits ont été établis, les associations qui participent à nos côtés de manière coordonnée aux efforts de réponse. Je remercie les supermarchés, les banques, la clinique de L'Union.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui à un moment ont fait preuve de solidarité en changeant leurs habitudes, en s'adaptant, toujours à la recherche de l'intérêt commun et du bien commun. Ils sont ici remerciés par l'ensemble du conseil municipal.

A ce jour, nous ne constatons pas de décès supplémentaire par rapport à une période normale, il y a autant de décès par rapport à 2018 et à 2019. Cela signifie qu'il n'y a pas eu de surmortalité

dans notre ville en lien avec la crise du Covid 19. Les informations récentes du maire de Toulouse, le 20 avril dernier, étaient qu'à Toulouse par rapport à une année classique il y avait une baisse de 15% de la mortalité. Nous sommes dans une région bien épargnée par cette vague de décès.

Pour les 6 décès enregistrés après le 17 mars, date d'entrée en confinement, aucun n'était lié au Covid-19 sous réserve des déclarations effectuées par les déclarants (en effet le motif du décès ne figure pas comme élément obligatoire lors de la déclaration).

Le suivi quotidien des demandes d'état civil a pu être assuré lors de la permanence état-civil du lundi au vendredi qui se tient les matinées de 9h à 12h. Nous reviendrons sur la mobilisation exceptionnelle des services et de l'administration. Nous remercions également les unionais qui nous adressent des remerciements pour l'ensemble des actions mises en place. Nous allons présenter les différentes actions qui ont été menées afin d'informer les élus et les personnes présentes sur le compte Facebook.

Y Navarro, 1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, l'urbanisme, le logement et les espaces publics

Je souligne l'implication exceptionnelle de l'ensemble des agents municipaux, police municipale, service technique, agents qui effectuent le portage de repas et je souligne aussi l'implication très importante de notre directeur général des services et des 8 directeurs de services qui ont assuré dès le 17 mars une permanence téléphonique 7jours/7, de 8h à 19h avec une moyenne de 80 appels par jour.

D Rofé, adjoint aux finances, ressources humaines, systèmes d'informations et réseaux numériques

Nos agents sont mobilisés et restent mobilisés puisque sur les 200 agents que compte la commune, la moitié continue une activité en télétravail ou en présence sur site. En premier lieu il fallait assurer la sécurité des agents et la continuité du service public. Ils ont été équipés de masque et de gel hydro alcoolique dès le 17 mars. Une permanence téléphonique 24h/24 a été mise en place ainsi qu'un accueil tous les matins à l'hôtel de ville pour les actes d'état civil car les naissances et les décès doivent tous les jours être enregistrés.

Le service des ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) pour l'accueil des enfants de personnel soignants a été maintenu ainsi que la fabrication et le portage à domicile des repas et la police municipale exerçait ses missions. On a commencé à travailler sur la reprise d'activité de l'après 11 mai car l'annonce du premier ministre est très récente et nous réunirons les représentants du personnel en début de semaine prochaine pour évoquer avec eux cette reprise.

Cette crise va avoir des répercussions financières sur le budget communal, nous le savons déjà. Sans entrer dans le détail, nous aborderons cette question fin mai ou début juin lors du vote du budget après la mise en place du nouveau conseil municipal. Mais dès à présent nous anticipons un impact de plusieurs centaines de milliers d'euros sur notre budget entre la baisse de certaines recettes comme les droits de mutation liés aux ventes de maisons, les recettes de cantine scolaire, et des dépenses supplémentaires pour centre médical, l'achat des masques ou aides supplémentaires au CCAS. Cela va avoir un impact lourd sur les finances de la commune.

Y Navarro, 1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, l'urbanisme, le logement et les espaces publics

Les deux premières initiatives mises en place étaient la permanence téléphonique et l'ouverture du pôle médical.

Le lundi 16 mars, le Docteur Boudier a pris contact avec la Municipalité afin que nous mettions à disposition une salle pour regrouper les médecins des communes de Saint-Jean, Launaguet, Castelmaurou, Montastruc, Rouffiac, Lapeyrouse Fossat et L'Union, l'objectif étant de recevoir les patients présentant des symptômes du Covid-19. La salle des fêtes a été choisie comme lieu satisfaisant à cette demande, il a fallu l'aménager et prévoir une désinfection des lieux tous les soirs.

Le 21 mars la mairie a reçu l'autorisation d'ouverture officielle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'Ordre des Médecins. Je fais un point sur la fréquentation :

- Semaine du 23 mars, 143 patients et 4 hospitalisations.*

- Semaine du 30 mars 78 patients pour 1 hospitalisation.
- Semaine du 6 avril 32 consultations et 2 hospitalisations.
- Semaine du 13 avril, 32 consultations et aucune hospitalisation.
- Semaine en cours, 10 patients reçus entre lundi et mercredi.

Soit un total de 295 patients reçus et de 7 hospitalisations. La fréquentation de ce pôle est aujourd'hui en recul très net. Au cours des 3 premières semaines, le centre a été ouvert 7jours/7, et 6heures par jour. Puis au fil des jours, la fréquentation a fortement baissé, ce qui est une bonne nouvelle, conduisant les médecins à réduire les horaires d'ouverture. Aujourd'hui, le centre Unionais s'est organisé avec celui de Balma, qui reçoit les patients le matin, et celui de L'Union ouvre l'après-midi de 14h à 17h. Il est fermé le week-end.

C Gennaro Saint, groupe Ensemble pour L'Union

En fin de conseil je reviendrai sur les points évoqués le cas échéant.

Y Navarro, 1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, l'urbanisme, le logement et les espaces publics

Dès la première semaine nous nous sommes également rapprochés de la mairie de Saint-Jean pour une commande groupée de 4000 masques FFP2 pour doter tous les personnels médicaux de la ville de protections et de quelques centaines de surblouses et de charlottes, notamment en vue de l'ouverture du Pôle Médical. Souvenez-vous, à l'apparition du virus, la principale difficulté du personnel soignant était d'être dépourvu du matériel élémentaire dont ils avaient besoin comme les masques, les surblouses et les charlottes.

La deuxième phase a été de coordonner plusieurs associations et des citoyennes pour coudre des masques, aujourd'hui nous avons une production de 860 masques artisanaux, en tissus et lavables. Ils ont été distribués par la Mairie aux plus fragiles (personnes de plus de 80 ans, et ceux avec une pathologie particulière de plus de 70 ans). Nous avons organisé une réunion avec trois associations, L'Union accueille, L'Union socio familiale et Donner pour un sourire, et de nombreuses personnes bénévoles. La distribution est en cours, 680 masques ont été livrés. Les unionais appellent le standard de la Mairie pour obtenir un masque. Le 26 mars nous avons mis en place une plateforme d'entraide sur Facebook, qui a permis de recueillir un grand nombre de propositions de bénévolat.

La troisième phase a été la commande de 14 000 masques (norme AFNOR, tissus, lavables 50 fois) afin de fournir un masque à chacun de nos concitoyens. C'est une commande sur fonds municipaux mais coordonnée par Toulouse Métropole. La date de livraison annoncée est entre le 8 et le 10 mai. Nous n'avons pas de certitude sur cette date car cette commande est centralisée et n'est donc pas entre nos mains. Nous organiserons la distribution dès réception.

S Piérot, adjointe à la communication et à la démocratie participative

En cette période la communication est essentielle et compliquée car elle nécessite une immédiateté et un temps de réponse rapide. Beaucoup d'Unionais n'ont pas accès aux nouvelles technologies de l'information.

Nous avons créé une page Facebook dédiée à la crise et au réseau d'entraide (<https://www.facebook.com/entraidelunioncovid>) ; cette page contient notamment la liste des commerçants du marché qui assurent un service de livraison. Nous avons envoyé 4 newsletters spécifiques, nous incitons les Unionais à s'abonner.

Deux lettres d'informations du maire ont été distribuées chaque fois qu'il y a eu urgence à communiquer. La première fut un 2 pages dédiées au lancement du réseau d'entraide et du pôle médical, et la deuxième un 4 pages dédiées à la mise en place des marchés locaux et au maintien de l'ouverture de commerçants Unionais ; il y en aura une autre quand il faudra prévenir les unionais de la distribution des masques. Il y a eu une campagne d'affichage sur les panneaux double face de la Mairie (appel au bénévolat et pôle médical).

Nous mettons à jour quotidiennement tous les supports de communication de la Mairie (site Internet, application L'Union Connect, page Facebook de la ville, panneau lumineux) et ponctuelle de l'espace famille ; cette mise à jour porte sur différentes rubriques (marché et vie économique,

accessibilité, actualités, etc.), et la Une du site a été complétée au rythme de 10 articles (au lieu de 3 en temps normal) sur différentes thématiques liées à la crise : aide sanitaire, gestion des déchets, opération masques, point quotidien sur la situation en Occitanie, aux violences intrafamiliales.

Y Navarro, 1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, l'urbanisme, le logement et les espaces publics

Considérant les mesures de confinement, les chantiers en cours multi-accueil pour les enfants, MJC, piscine, sont arrêtés depuis le 17 mars, 12h. La Commune ne s'oppose pas à la mise en œuvre de ces chantiers dans le respect des mesures règlementaires pour lutter contre la propagation du Covid-19, avec des gestes barrières, la distanciation sociale, la santé et la sécurité au travail. Cette reprise d'activité s'effectue en mode « planning dégradé » au regard de l'impact des mesures règlementaires pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Certains « menus travaux » divers sans coactivité ont été mis en œuvre, lorsque c'est possible pour les entreprises pendant cette période de confinement : par exemple les travaux de toiture au stade Georges Beyney, le remplacement du groupe froid au cinéma, les travaux de contrôle d'accès au groupe scolaire Montizalguier, etc.

Le centre technique municipal assure 2 fois par semaine la surveillance des espaces publics et de manière hebdomadaire la surveillance du patrimoine bâti. Les missions assurées sont celles de sécurité et de première nécessité en cohérence avec les mesures de confinement. La surveillance de l'espace public et le traitement des signalements y afférant s'effectuent en lien avec les services de Toulouse Métropole pour les missions urgentes, sanitaires et de sécurité (par exemple dépôt sauvage de déchets, trou dans la chaussée, etc.). Pour résumer, seules sont effectuées aujourd'hui des mesures de l'ordre de l'urgence ou de la sécurité

Monsieur le Maire

Je réponds à une question posée sur Facebook, sur le nombre de décès dans la ville de L'Union à ce jour. Nous n'avons aucun décès référencé comme étant lié au Covid-19.

J Feuillerat, adjoint à l'enfance, à la jeunesse, la vie scolaire et les locaux associatifs

Les écoles sont fermées depuis le lundi 16 mars au lendemain des élections. Les familles ont été averties via le portail famille le vendredi 13 mars, l'annonce indiquait un arrêt de 3 semaines jusqu'aux vacances de printemps, ce délai vous le savez a été prolongé. Le 16 mars il y a eu la fermeture des 3 structures municipales dédiées à la petite enfance : crèche collective, crèche familiale et halte-garderie, le relais d'assistances maternelles et le pôle petite enfance. Il y a eu annulation du séjour organisé pendant les vacances d'avril par le centre de loisirs à Aspet, et également celui de cet été.

La préfecture et l'IEN (Inspection de l'Education Nationale) nous ont demandé de mettre en place dès le 16 mars un service d'accueil pour les élèves de tous niveaux dont les parents font partis des métiers de soignants, se rajoutera 15 jours après les parents qui travaillent au sein des forces de l'ordre (gendarme, police municipale, pompiers). Les conditions imposées : un accueil 10 enfants par école avec enseignants volontaires et notre personnel, pas de cantine, un repas froid fournit par les parents. Ce service fonctionnant aussi le week-end, les horaires proposés sont de 8 h à 13 h et de 13 h à 18 h. Les parents peuvent laisser leurs enfants la journée ou la demi-journée.

La même chose a été demandée pour les crèches et également pour le collège. Cette demande était prévue sur les 3 groupes scolaires au départ, mais nous avons ouvert un seul groupe scolaire : l'école Montizalguier, car il n'y a eu aucune demande de la part de parents exerçant la profession de soignants, les parents ont privilégié de garder leurs enfants à la maison. Il n'y a eu aucune demande pour les crèches, et 2 demandes pour le collège.

Par-contre à Saint-Jean la demande des parents a été plus importante, en moyenne 6 à 7 enfants étaient présents, c'est pour cela et en accord bien évidemment avec l'IEN que nous avons décidé de nous associer avec Saint-Jean pour tout concentrer dans un lieu unique et alterner une semaine sur deux. Cela a commencé à partir de la première semaine des vacances d'avril à Montizalguier et la semaine suivante au groupe scolaire de Saint-Jean l'école Dissard. En

moyenne, tous les jours 8 à 9 élèves sont accueillis, 1 élève de l'Union, 1 élève de Montrabé, 1 élève de Saint-Geniès le reste étant de Saint-Jean. Ce service d'accueil sera maintenu après le 11 mai, le week-end et jours fériés également.

Je voudrais en profiter pour remercier la mairie de Saint-Jean, Madame Vézian, maire de Saint-Jean ainsi que Madame Moretto adjointe à l'enfance et jeunesse, Marie-Laure Déjean directrice des affaires scolaires de Saint-Jean et tout le personnel ALAE et mairie de Saint-Jean qui travaillent avec nous depuis le début.

Je remercie pour la mairie de L'Union, Pascal Durand, Véronique Mariotto, Nadine Matha, Rachel Vernieres, Muriel Thomas, Christine Laussus, Sylvie Peres, Vanessa Fredouille, Emma Visus et tout le personnel mairie très impliqué depuis le début pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Suite à l'annonce du Président de la République du 13 avril annonçant un retour progressif dans les écoles pour le 11 mai, M. Duez l'inspecteur de la circonscription de Rouffiac nous a demandé de présenter une proposition relative aux perspectives d'accueil qui pourraient être mises en place à cette date, la même demande a été faite aux directrices des groupes scolaires.

Les conditions de reprise vue avec l'inspecteur le 11 avril : nous avons privilégié l'accueil des CP et CM2. Les grandes sections de maternelle n'ont pas été évoquées.

Il y aura maintien de l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Les horaires d'accueil seront de 8 h à 17 h 30, cours le matin, et ALAE l'après-midi. On nous a demandé la quantification du personnel municipal disponible. Je vais m'arrêter quelques instants sur ce point, la quantification du personnel c'est-à-dire le nombre d'agents dont nous avons la responsabilité (ATSEM, animateurs, entretien, cantine) que l'on a et dont on déduit les agents qui ont une pathologie (cancer ou autre personnel à santé fragile), les agents à proximité de personnes à risque et ceux qui sont actuellement en ASA garde d'enfants. Il va se rajouter les prés-requis demandés par la médecine de prévention. Tout cela pour que cette reprise s'opère dans des conditions de sécurité sanitaire totale. Il faut que tout soit mis en œuvre pour protéger les enfants, les enseignants et les personnels communaux. Pour M. Duez il était très important de connaître notre personnel réellement disponible.

Concernant le matériel, la mairie pourra fournir aux personnels d'entretien l'équipement obligatoire de blouses, surchaussures et charlottes ainsi que des masques alternatifs lavables et visières. Les ATSEM, animateurs et enseignants auront des visières et masques alternatifs lavables (2 par personnes qui seront lavés et séchés sur place). Pour le nettoyage des mains : savon liquide pour les enfants, gel hydroalcoolique pour le personnel, plus bobines de papier. Il y a rupture de stock pour les surblouses et nous attendons une livraison de plexiglas pour l'accueil.

En résumé, les propositions faites à l'IEN sont les suivantes :

- Accueil de 8h à 18h30
- De 8h à 13h, accueil des enfants par les enseignants pour assurer l'apprentissage du matin, présence des ATSEM sur le temps habituel
- De 13h à 18h30, accueil par les animateurs et les ATSEM
- Restauration : fourniture d'un repas froid par les parents
- Nombre d'enfants accueillis par école et par niveau :
 - Montizalquier : 15 élèves de CP et 15 élèves de CM2
 - Borde d'Olivier : 30 élèves de CP et 30 élèves de CM2
 - Belbèze : 30 élèves de CP et 30 élèves de CM2
 - Soit un total de 150 enfants accueillis, environ 15% de nos effectifs totaux (982 enfants)

Pour arriver à ces conclusions, nous avons tenu compte du nombre d'agents potentiellement présents, tant pour le service animation que pour les services entretien/ATSEM et restauration et donc de nos capacités d'encadrement, d'entretien des locaux, et de production de repas. Nous avons également pris en compte la capacité de stockage des repas froids fournis par les enfants sur nos différents sites.

Au vu des effectifs du service entretien, nous ne sommes pas en mesure d'ouvrir les 6 écoles dont nous ne pourrions assurer le nettoyage et la désinfection des locaux. Nous avons donc choisi de privilégier l'accueil des CP et CM2 dans les 3 écoles élémentaires et de garder les écoles maternelles fermées.

Nous avons eu une réunion avec l'IEN, les directrices, le service scolaire de la mairie, et M. Durand. Il en ressort beaucoup de questions, une intervention du ministre de l'éducation doit préciser des points d'organisation, il doit intervenir dans quelques jours. L'éclaircissement de cette note du ministère est très attendu par L'Inspection de l'Education Nationale. En attendant et en accord avec l'IEN nous allons envoyer un questionnaire à destination des parents qui leur demandera s'il souhaite la reprise pour leur enfant. C'est indispensable afin que les directrices puissent s'organiser.

Une autre question concernera le service minimum d'accueil dédié au personnel soignant, car jusqu'à maintenant le personnel soignant ciblé était essentiellement les infirmiers mobilisés dans les hôpitaux et les cliniques, on a des demandes de kinésithérapeutes, et d'autres spécialités qui souhaitent bénéficier de ce service.

Nous organisons prochainement une réunion en visioconférence avec les parents d'élèves élus pour faire le point.

Voilà où en est aujourd'hui, d'autres réunions sont prévues avec l'IEN et nous sommes en contact permanent pour les directrices. La reprise va être compliquée et je soutiens les enseignants.

Les questions sur le choix des élèves, le type de roulement, cela concerne les enseignantes, ce n'est pas la mairie qui le décide. La priorité sera donnée au CP et CM2. Je pense qu'il va y avoir un système d'organisation par groupe et roulement. Mais nous n'en savons pas plus, cela dépend de l'éducation nationale.

Monsieur le Maire

Les points saillants de cette information sont que les écoles maternelles restent fermées, nous limitons à 150 enfants sur l'ensemble des 3 groupes scolaires.

J Feuillerat, adjoint à l'enfance, à la jeunesse, la vie scolaire et les locaux associatifs

Le calcul est fait à partir du personnel mairie disponible dans les conditions de sécurité et d'hygiène requises. Les villes de la même strate sont dans ces taux-là voire au-dessous. Chaque commune a sa particularité et des bâtiments différents. Au collège la rentrée est prévue pour le 18 mai, ils vont sans doute se rapprocher des parents.

Il y aura une réunion de la semaine prochaine avec les parents d'élèves et élus très importante, tout le monde doit être impliqué.

Monsieur le Maire

Il est essentiel d'avoir une bonne concertation avec l'ensemble des personnes impliquées car les parents se posent beaucoup de questions.

I Godéas, adjointe à la solidarité, à l'action sociale, aux festivités et animations locales

Les agents du service Solidarité téléphonent 2 fois par semaine aux personnes inscrites sur le registre canicule, et sur le registre handicap et à celles et ceux qui en ont fait la demande. Le service a également identifié les Unionais de plus de 80 ans isolés non répertoriés, les agents municipaux les ont alors contactés par téléphone afin de s'assurer de leur bien-être et de les informer des services proposés par la municipalité (portage de repas, aides aux courses). Des bénévoles de la réserve communale ont ensuite rendu visite aux personnes qui n'avaient pas pu être contactées par téléphone. Nous avons également mis en place les appels solidaires qui sont des coups de fil des bénévoles passés à des personnes isolées. Le dispositif Plus jamais seul a été maintenu et étendu à 135 personnes. Je remercie les personnes qui ont contacté spontanément des connaissances isolées.

Une cellule d'écoute psychologique avec 8 psychologues bénévoles a été créée début du mois d'avril, 8 personnes sont suivies.

Le service de portage de repas a été maintenu, les formalités administratives pour l'inscription simplifiée. Une augmentation du nombre de repas distribués a été constatée. Nous sommes passés de 80 à 130 repas par jour.

Un service d'aide aux courses à destination des personnes âgées et isolées est proposé par la municipalité. La personne commande via le drive et un bénévole va chercher ses courses. Le service s'organise comme ceci : le bénéficiaire transmet sa liste de course à la mairie, un bon de commande est établi par la mairie et transmis au bénévole chargé des courses, le supermarché remet 2 tickets de caisse au bénévole pour le bénéficiaire et à la mairie, la mairie paye par mandat administratif le supermarché et refacture au bénéficiaire. Cette procédure a été validée par la trésorerie de L'Union.

Le 19 mars, la résidence senior Domitys a sollicité les services de la maire pour le prêt de plateaux et chariots pour permettre une bonne distribution des repas devant les appartements de chacun des résidents car le restaurant de l'établissement est fermé. Le service restauration de la mairie a donc prêté le matériel.

La maison de retraite de L'Union nous a informés qu'un dépistage massif de ses collaborateurs était réalisé entre le 15 et le 17 avril 2020. A ce jour, il n'y a pas de cas positif dans l'établissement. Conformément aux obligations réglementaires, la directrice est en lien quotidien avec les autorités publiques dont l'Agence Régionale de Santé. Elle nous informe aussi que toutes les mesures de précaution sont prises afin de prévenir au maximum les risques de contamination et de propagation de la maladie.

Monsieur le Maire

Dès le début de cette crise, il y a eu 3 priorités urgentes : la mise en place du pôle médical à la salle des fêtes avec la coordination de plusieurs services de la mairie et du personnel médical, tout cela a entraîné des coûts. La deuxième chose a été la commande urgente de 4000 masques FFP2 avec la mairie de Saint-Jean, afin de doter le personnel médical et paramédical. La troisième priorité était la recherche effrénée de toutes personnes de plus de 80 ans dans notre commune, nous avons répertorié 800 personnes isolées. Notre crainte était que ces personnes n'aient pas la capacité à répondre aux nouvelles conditions pour faire des provisions, qu'elles se retrouvent perdues et isolées. Je félicite les bénévoles, les élus et les services de l'administration qui ont passé les appels, 150 bénévoles candidats et 70 agents ont appelé les plus de 80 ans isolés. Ces 3 points étaient vitaux et urgents.

P. Baumlin, adjoint au transport, déplacement, sécurité, tranquillité publique et commémorations

Je présente quelques actions de la police municipale pendant cette triste période sachant que la région n'est pas trop touchée par cette épidémie.

Je remercie les policiers municipaux qui depuis le début de la crise, comme plusieurs collègues de la mairie, sont très impliqués dans leur travail au quotidien, je les félicite. Les 5 agents de la police municipale sont actifs en plus de leur activité normale. De nombreux espaces verts sont accessibles au public et sont très étendus, la police a procédé à la fermeture physique de tous les espaces de loisirs : parc de Malpagat, coulée verte, parcours santé, etc. Ils empêchent les gens d'aller dans les espaces où ils avaient la possibilité de se réunir. Il y a eu affichages des arrêtés à ces différents endroits et mise en place des barrières. Je regrette les trop répétitives incivilités des gens contrariés par l'interdiction d'accès au parc et qui arrachent les rubalises. Je comprends la contrariété des propriétaires de chiens mais le confinement a ses raisons et un objectif : la santé de tous. Je rappelle à tous l'obligation de ramasser les déjections canines et de respecter l'arrêté municipal qui demande sur une grande partie du territoire de tenir son chien en laisse. La propreté de notre ville est une priorité, faisons un effort.

Les missions de surveillance générale de la police municipale subsistent, elles sont essentiellement orientées sur le respect du confinement : contrôle des attestations au cours des patrouilles et sur des points fixes en complément de la Gendarmerie Nationale, contrôle du respect de la distanciation sociale aux abords des commerces, surveillance particulière des zones de

loisirs. Je remercie la gendarmerie pour sa présence permanente dans notre ville. Ces actions ont débouché sur des interpellations sur divers sujets.

Les contrôles coordonnés avec la Gendarmerie ont débouché sur 3 interpellations pour divers sujets (stupéfiants, conduite automobile sans papier ...). Il y a eu une vingtaine de verbalisation pour des personnes pas en règle avec leur attestation de sortie.

La police municipale a assuré l'assistance aux personnes vulnérables et une surveillance particulière des personnes isolées, une surveillance des abords du Pôle Médical à la salle des fêtes et la protection des soignants à un moment où les pharmacies, les infirmiers libéraux se faisaient voler leur masque ou du matériel médical dans leur voiture. Nos agents ont assuré la sécurisation et le respect des règles sanitaires sur le marché bio et le marché dominical, avec l'appui de nombreux bénévoles, et le respect du stationnement. Le stationnement en centre-ville est relativement conséquent, le code de la route doit s'appliquer partout, la rue du Tourmalet est interdite à la circulation le dimanche. Il ne faut pas l'oublier, le stationnement avenue des Pyrénées qui empêche les piétons de circuler en toute sécurité. La police municipale a distribué des masques pour les militaires de la Gendarmerie de L'Union, a déposé les masques dans les pharmacies pour les professionnels de santé et la police municipale assure aussi la sécurisation des drives à la Belle Hôtesse. Les activités habituelles de la police municipale se poursuivent en période de confinement.

Monsieur le Maire

A-t-on une information sur une éventuelle croissance des violences conjugales dans la commune ?

P Baumlin, adjoint au transport, déplacement, sécurité, tranquillité publique et commémorations

Je ne les ai pas, je sais qu'une vingtaine de procès-verbaux pour non présentation des attestations ont été établis.

Monsieur le Maire

Je suis en lien avec la gendarmerie et il n'y aurait pas de compilations de chiffres là-dessus.

P Baumlin, adjoint au transport, déplacement, sécurité, tranquillité publique et commémorations

On a une diminution des cambriolages qui était déjà à des niveaux relativement faibles.

Monsieur le Maire

Oui, il y aurait une baisse de 70 à 80% des cambriolages au niveau national. Statistiquement les cambriolages ont lieu de 10h à 15h et comme les habitants sont confinés on peut comprendre cet effondrement du nombre de cambriolages dans l'ensemble des pavillons unionais.

Il y a une question sur les déchetteries. Le syndicat Décosec gère 13 déchetteries et Toulouse Métropole en gère 7. Ils ont eu des stratégies différentes le 17 mars. Les déchetteries de Toulouse Métropole ont été maintenues ouvertes pour éviter dans les zones à forte concentration urbaine le dépôt sauvage dans les rues. Les 13 déchetteries de Décosec sont dans des zones non urbaines et on a fait le choix de les fermer car aussi elles sont opérées par des personnels privés Suez alors que les 7 déchetteries de Toulouse Métropole intramuros sont gérées par des personnels en régie. On les rouvre petit à petit, 9 sur 13 ont été rouvertes il y a 10 jours, 2 avant-hier et les 2 restantes dont L'Union et Grenade vont rouvrir bientôt. Pour celle de L'Union, les conditions de Suez à la réouverture des déchetteries étaient que l'espace soit important pour que les gens puissent circuler en respectant les règles sanitaires, or la déchetterie de L'Union est assez exiguë. Nous sommes en cours d'ouverture de celle de L'Union.

La collecte des déchets verts a été interrompue totalement pour de bonnes raisons car il s'agissait de préserver les personnels de Toulouse Métropole car la priorité était de collecter les ordures ménagères. A partir du 4 mai la collecte des déchets verts va reprendre.

M Guédès, adjointe à l'emploi, la vie économique et les marchés de plein vent

Le 19 mars Monsieur le Maire a décidé de suspendre les marchés de plein vent afin de protéger les Unionais, anticipant ainsi la décision de l'Etat prise quelques jours après. Puis il y a eu des dérogations, nous avons voulu soutenir les producteurs et répondre aux besoins de la population de s'alimenter. Le 31 mars, la municipalité a transmis une demande de dérogation pour la tenue du marché Bio le mercredi avec 5 étals, demande qui a été acceptée, et la tenue d'un marché

quotidien avec 10 étals du fait du grand nombre de commerçants de notre marché. La Préfecture a refusé cette dernière proposition.

La Préfecture a toutefois donné son accord quelques jours plus tard, à notre demande, d'organiser un marché sur la place San Biagio dans le respect des consignes sanitaires, il a fallu faire un choix, sur notre marché on a plus de 100 commerçants.

Il y a eu ouverture du marché Bio le mercredi 8 avril et depuis dimanche 19 avril le marché du dimanche sur la place San Biagio

Je remercie Muriel Thomas pour son travail régulier qui fait le lien avec les producteurs et les membres de la commission du marché. Des commissions exceptionnelles se sont tenues en plus du 8 avril, le 15 et le 27 avril, un roulement des producteurs a été organisé.

Les autres commerçants ont été appelés pour faire du drive sur la commune, tout au long de la semaine la police municipale assure la sécurité sanitaire des drives.

Mise en ligne sur le site Internet de la mairie chaque semaine des commerçants présents sur le marché du dimanche et des commerçants qui propose le drive. Par ailleurs, les drives habituels continuent avec chaque mercredi avec La ruche qui dit oui et les AMAP le jeudi et le vendredi.

Je remercie les bénévoles de la réserve municipale qui viennent en soutien des placiers et de la Police municipale et les élus mobilisés tous les mercredis et le dimanche. Certains commerçants ont maintenu leur activité, vous les trouverez sur le site de la mairie.

Monsieur le Maire

Il y a une question : Qu'est-il prévu pour le mois de mai ?

M Guédès, adjointe à l'emploi, la vie économique et les marchés de plein vent

Ce n'est pas simple, le déconfinement ne sera pas un open bar, les marchés vont être réouverts mais il faut continuer à assurer la sécurité de la population. Une nouvelle solution va être trouvée, la plus optimale en termes de protection de la population. Le déconfinement doit s'adapter à chaque région, il faut tenir compte de la taille des marchés, on attend l'information du préfet dans les jours qui viennent pour connaître les conditions de maintien de ce marché.

4- Questions diverses

C Gennaro Saint, groupe Ensemble pour L'Union

Je souhaite faire une intervention au titre de mes collègues, Mme Maurin, Mme Cabanes, Mme Serror, Mme Attelan, M. Costes et M. Mangogna. Je me joins aux nombreux remerciements qui ne seront jamais assez. Vous avez dit en début de conseil municipal que vous remerciez les bénévoles, les agents municipaux, l'ensemble des collectivités, les services déconcentrés de l'Etat mais aussi les professionnels de santé, notamment le docteur Boudier, dont je sais, pour avoir été en contact avec elle, combien elle a donné beaucoup d'énergie pour ce pôle médical en lien avec l'ordre des médecins, des associations, des commerçants et autres qui se sont mobilisés et je crains qu'ils vont encore se mobiliser car on rentre dans une deuxième phase mais pas dans le règlement complet de cette crise inédite.

Mon intervention se termine par une question sur le fait de reconsidérer le fait de travailler avec l'ensemble des 33 colistiers de ce conseil municipal dans sa configuration de 2014.

Dans cette période de lutte contre le Covid-19, où il était nécessaire d'unir nos forces, nous regrettons que vous ayez fait le choix de la non concertation avec l'ensemble des élus du Conseil municipal dans la mise en place des actions, alors même que nous vous avons sollicité sur ce point à 3 reprises par écrit (dans un mail en date du 27 mars, un courrier du 31 mars, et un du 10 avril).

Nous regrettons également de ne pas avoir eu accès à l'espace d'expression, tel que le prévoit la loi, dans les deux publications d'information générale qui ont été distribuées aux Unionais. Mais nous avons bien noté que ce manquement sera rétabli dans la prochaine publication.

Nous aurions pu échanger dans l'intérêt de tous par exemple sur la désinfection du mobilier urbain, la gestion des déchets verts (la demande de nos administrés sur ce point est très forte), l'organisation relative à la distribution des masques pour les habitants, suite au groupement de commande évoqué tout à l'heure et initié par Toulouse Métropole mais aussi sur de nombreux autres sujets par exemple pour nos petits Unionais quant à la reprise de l'école avec la question de leur équipement informatique qu'ils n'ont pas eu pendant ces 7 semaines de confinement, provoquant une fracture numérique dans certains foyers unionais ou encore pour nos commerçants.

C'est la raison pour laquelle sans nouvelle de votre part, dans un souci de solidarité auprès de la population, cela nous a amenés à prendre des initiatives avec les élus que j'ai cités mais également certains bénévoles sympathisants.

Dont celle de la fabrication de masques, action que nous avons lancée dans les premiers jours d'avril. Nous nous sommes rendus à la réunion du 16 avril, et depuis j'appelle plusieurs fois par semaine le président de L'Union accueille pour faire point sur la gestion des masques. C'est ensemble qu'on est plus fort et qu'on peut équiper du mieux possible les unionais de masques. Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable d'unir nos forces et d'assurer ensemble cette mission solidaire, sans esprit partisan.

Comme j'ai pu vous le proposer à plusieurs reprises, nous nous tenons toujours à votre disposition pour travailler sur les mesures à mettre en place, dans le cadre de cette crise sanitaire inédite, afin de protéger au mieux nos concitoyens et nous espérons que vous reverrez votre position sur ce point.

Monsieur le Maire

Nous avons commandé 14.000 masques, c'est une commande groupée qui doit être livrée aux alentours du 7 mai, nous payons 2,02 € le masque. 14000 masques pour équiper la population, c'est coordonné par Toulouse Métropole qui est ici remercié, mais c'est une commande intercommunale, des communes étaient volontaires pour les commander, nous nous sommes joints à cette demande.

Pour l'expression libre, en situation de crise nous devons répondre rapidement et publier rapidement un document qui n'avait pas de portée politique mais qui était édité pour informer les unionais avec des informations urgentes parfois vitales pour repérer et référencer des personnes fragiles. Le prochain document qui va sortir sera un document qui expliquera aux unionais comment accéder à la récupération des masques. Il n'y aura pas d'expression du groupe majoritaire ni minoritaire ce sera un document expliquant quelle est la procédure à suivre pour obtenir les masques,

Les élus de l'opposition sont les bienvenus, vous avez été conviés à une réunion sur la distribution des masques, nous avons demandé aux personnes présentes de livrer les masques à la mairie afin d'avoir une approche organisée et structurée en listant les personnes susceptibles de recevoir ces masques. 861 masques ont été produits, c'est une opération où vous pouvez vous associer, vous serez la bienvenue de venir contribuer à cette demande.

La mairie est la représentante de la République sur le territoire de la commune et notre responsabilité est de ne laisser aucune personne sans masque, pour cela il faut une centralisation des distributions.

Je remercie l'ensemble des élus présents ce soir qui assistent à cette conférence audiovisuelle de conseil municipal

C Gennaro Saint, groupe Ensemble pour L'Union

Je reviens sur 2 points de réponse que vous venez de nous faire. Pour l'expression libre, soyez assuré que nous sommes loin, face à cette crise inédite et terrible, de faire une expression avec une portée politique, si nous étions intervenus et n'ayant pas de nouvelles pour travailler ensemble, nous aurions fait part de notre initiative dès début avril de fabrication de masques. Et je

crois que là on peut s'accorder à dire que nous étions dans le même état d'esprit, celui du caractère vital.

Si vous aviez pu participer à la réunion du jeudi 16 avril à 15h dans les locaux de l'association L'Union accueille vous auriez vu qu'on était dans une démarche partenariale, encore une fois je travaille en partenariat avec le président de L'Union accueille sans esprit partisan. Je ne peux pas vous laisser dire qu'on ne travaille pas en partenariat.

Monsieur le Maire

Nous vous avons conviée à cette réunion, M. Navarro a précisé que le but était de rassembler toutes les forces pour une distribution systématique et organisée. Nous avons atteint notre objectif des personnes isolées de plus de 80 ans, il faut avoir cette approche responsable devant tous les unionais d'assurer leur protection et la bonne santé sanitaire. Vous êtes la bienvenue pour nous apporter la liste des personnes à qui vous avez distribué afin qu'il n'y ait pas de doublon.

C Gennaro Saint, groupe Ensemble pour L'Union

Est-ce à dire que nous allons pouvoir travailler ensemble sur la poursuite des actions à mettre en place dans à la gestion de cette crise par rapport à notre intervention et à la question qui a été posée.

Monsieur le Maire

Nous vous invitons à participer à cette action conjointe de distribution de masques Si vous avez des actions dans ce sens-là il est important que nous sachions. Pour l'exécution du plan Covid, nous avons des réunions fréquentes avec l'ensemble des élus, c'est la première ce soir, nous visons un Conseil municipal fin mai. Nous souhaitons tenir informés les élus, l'exécutif a la responsabilité d'exécuter, contrairement à des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) comme Toulouse Métropole. Vous êtes la bienvenue pour travailler avec nous, avec grand plaisir et nous espérons que vous allez vous associer à cette opération massive de distribution de masques.

C Gennaro Saint, groupe Ensemble pour L'Union

Au bout de 7 semaines de confinement, notre souhait aurait été que vous associez l'ensemble de votre conseil municipal sans esprit partisan. J'ai bien compris vos interventions. Merci beaucoup

Monsieur le Maire

Je remercie l'ensemble des élus présents, je remercie les personnes qui nous ont suivi sur le compte Facebook, je remercie l'administration pour cette organisation atypique, la chaîne You Tube a refusé l'autorisation au dernier moment, nous avons réussi une diffusion en live sur Facebook. C'était un tour de force technique, une réussite.

👉 *La séance est levée à 19 heures 54 minutes*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme,

**LE MAIRE,
MARC PÉRE**

Noms	Signatures
M. NAVARRO Yvan	
Mme BEC Brigitte	
Mme GODEAS Isabelle	
M.FEUILLERAT Joël	
M. BAUMLIN Philippe	
Mme PIEROT Sylvie	
M. ROUX Laurent	
Mme GUEDES Monique	
M. ROFÉ David	
Mme CHAVE Michèle	
M. BAMIERE Frédéric	
Mme COLDER Katy	
Mme SIMON-LABRIC Nathalie	
M. ORTIC Laurent	
M. ETAVE Patrice	
M. VITRAC Jean-Marie	
M. GIRONNET Dominique	
M.COMBE Frédéric	
Mme GAUVRIT Nathalie	
Mme QUONIAM-DOUREL Valérie	
M. MOLET Denis	
Mme TOULZE Florence	

Mme MAURIN Nadine	
M. MANGOGNA Xavier	
Mme CABANES MURITH Brigitte	
Mme GENNARO-SAINT Christine	
M. DAHAN Jacques	
Mme ATTELAN Elisabeth	
M. DANIEL Erwan	
Mme SÉROR Isabelle	
Mme RIERA Claude	
M. COSTES Nicolas	